

DÉPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE

MAIRIE
VILLAUDRIC
31620

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VILLAUDRIC

SÉANCE DU LUNDI 20 JUILLET 2026

☎ 05 61 82 44 13

date de convocation : 15/07/2026

L'an deux mille vingt-six le 20 juillet 2026 à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de VILLAUDRIC s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale du 15/07/2026, sous la présidence de Monsieur LE CHEVILLER Nicolas, Maire.

Présents : BOUTELEUX Marie, BRAYAT Loïc, JOUFFREAU Maxime, LARROQUE Leslie, LE CHEVILLER Nicolas, MARROT Christelle, MAZERIES Jean-Julien, PARISE Denis RECHATIN Mathis, ROUANET Benjamin, SALVY Gérald, SENTUC Elodie, SUSIGAN Cédric, TRILLA Karine, VASSAL Jean-Paul

Absents excusés : ANTONUCCI Alexia, D'ARGOUBET Sabine, GERMA-LEBEL Cécilia, RENARD Lauriane,

D'ARGOUBET Sabine donne procuration à TRILLA Karine
GERMA-LEBEL Cécilia donne procuration à BOUTELEUX Marie
RENARD Lauriane donne procuration à SALVY Gérald

2026-07-58 Subvention exceptionnelle à la FCPE Villaudric

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la FCPE a organisé en lien avec l'ALAE la fête de fin d'année du 19 juin 2026.

Cette association a demandé une subvention exceptionnelle pour la prise en charge du concert pour un montant de 250 euros.

Monsieur le Maire propose d'attribuer une subvention exceptionnelle de 250 €. La subvention sera versée directement à l'association.

Après avoir écouté les explications de Monsieur le maire, le Conseil Municipal à **18 voix POUR – 0 voix CONTRE – 0 abstention**

- **Décide** d'accorder une subvention à la FCPE d'un montant de 250 euros
- Dit que la somme sera versée directement sur le compte de l'association

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

Le Maire,

Nicolas LE CHEVILLER

Nombre de conseillers en exercice	19
Nombre de conseillers présents	15
Nombre de suffrages exprimés	18
Pour	18 (3 votes par procuration)
Contre	0
Abstention	0

